

## L'ENQUÊTE

## Quand des Indochinois

## MÉMOIRE

→ A partir de 1939, 20 000 Indochinois ont été enrôlés en France, d'abord pour soutenir l'économie de guerre. En Languedoc-Roussillon aussi, l'Etat colonial en a parqué dans des camps. → Le livre *Immigrés de force* tire de l'oubli leur labeur dans des entreprises et l'agriculture. Certains ont contribué à l'avènement du riz de table en Camargue. → *Midi Libre* a abordé, avec l'un de ces Vietnamiens et un riziculteur camarguais centenaire, les débuts tâtonnants du riz. Un chercheur nous parle aussi de la science du riz. Sachant que sans mémoire, il n'y a pas d'avenir.

Georges MATTIA



En 1942, pour nourrir la population, près de 300 Indochinois ont participé à la culture du riz dans une vingtaine de mas.

## AGDE

## Camps de transit

Au cœur d'Agde, là où se trouvent le collège René-Cassin, la mairie et un terrain de sport, était un vaste camp de baraques de 30 ha, ceint de barbelés. A partir de novembre 1940, ce camp fut, avec ceux de Sorgues (Vaucluse), Marseille, Bergerac (Dordogne), Vénissieux (Rhône) et Toulouse, l'un des lieux majeurs de la présence des travailleurs indochinois. Bien d'autres étrangers (hommes, femmes et enfants), mais aussi des juifs, y furent parqués : dès juin 1939, 25 000 Espagnols fuyant le franquisme, avant d'être dirigés vers d'autres camps (Rivesaltes...). Puis quelque 10 000 Tchécoslovaques, 4 000 Nord-Africains, 6 000 Belges, 3 000 Indochinois. Beaucoup de ces derniers furent ensuite envoyés dans des camps plus petits (Lodève, Montpellier, Lattes...).

## Commémorations

Sur le square actuel où s'ouvrait le camp, une stèle commémore ces groupes humains : armée républicaine espagnole, armée tchécoslovaque en France, centre de recrutement de l'armée belge, troupes d'Afrique du Nord, juifs de l'Europe occupée, première légion de



travailleurs indochinois. Jusqu'au 16 juin, à la Maison des Savoirs, les Archives municipales, en lien avec les collégiens et lycéens, font une exposition sur les réfugiés espagnols. D'autres villes en région évoquent la *Retirada* de 500 000 Républicains chassés par Franco.

## « Enrôlés de force par l'Etat français »

## ENTRETIEN

→ Pierre Daum publie un essai sur l'histoire des Indochinois en France (1939-1952)

Qui étaient ces travailleurs indochinois et dans quelles conditions sont-ils venus ici ?

A l'approche de la Seconde Guerre mondiale, le gouvernement français est allé chercher des hommes dans les colonies pour l'effort de guerre dans les usines d'armement, comme en 1914. 20 000 ouvriers non spécialisés, pour la plupart paysans illétrés, ont été réquisitionnés, avec un quota par village. Chaque famille ayant au moins deux garçons d'au moins 18 ans avait obligation d'en envoyer un. En cas de refus, le père allait en prison. Ils ont rejoint la "Mère Patrie", entassés dans des bateaux sur

des planches en fond de cale, des conditions déplorables, dans l'indifférence des passagers de 1<sup>re</sup> classe.

Pourquoi n'ont-ils pas été rapatriés dès juin 1940 ?

C'est un des scandales de cette histoire. Alors que la raison de leur présence en France n'avait plus lieu d'être, Vichy a exploité ce recrutement, et le gouvernement de la IV<sup>e</sup> République, après la Libération et jusqu'en 1952, n'a pas eu pour priorité d'y mettre fin. Il n'avait pas le sentiment d'une dette morale. L'idéologie coloniale a été poussée au paroxysme. On est tombé dans une exploitation sans vergogne de cette main d'œuvre dite indigène. Contre un petit salaire, qui n'était pas reversé à ces travailleurs, l'Etat a loué leurs services à des entreprises privées ou des collectivités. Dépendants de la MOI,

(Main d'œuvre indigène), rattachée au ministère du Travail, ils ont été répartis dans six camps du grand Sud, comme à Agde où ils étaient environ 3 000. A la demande, ils travaillaient aux champs, aux vignes. La société Pechiney

dent, les hommes étaient confinés, à soixante, dans des baraques, avec lits de planches et de paille. Ils étaient frappés, souvent maltraités, souffraient du froid qu'ils découvraient. Un millier sont morts de tout cela avant la Libération.

hommage, ils n'ont touché aucune pension. Leur salaire était d'un franc par jour, contre environ cinq francs de l'heure pour le bas salaire d'un ouvrier français. Leur histoire est une transposition en métropole de la condition coloniale.

« Dans les camps, ils étaient frappés, souvent maltraités, souffraient du froid qu'ils découvraient »



louait à la MOI 300 hommes aux Salins de Giraud.

Quelles étaient les conditions de vie dans ces camps ?

Une semi-détention, sous discipline militaire. Les directeurs étaient des officiers retraités de l'armée coloniale. Mis en prison pour un inci-

quel parallèle faites-vous avec les tirailleurs sénégalais et nord-africains, dont le film "Indigènes" a révélé l'histoire ? Sans minimiser l'injustice faite aux Indigènes du film de Bouchareb, le tort fait à ces Indochinois a été plus grand. C'est comme un trou noir de la mémoire. Nul ne leur a rendu

En février 2005, les députés ont tenté de faire passer une loi sur le "rôle positif" de la colonisation...

Il ne peut plus y avoir de réparation matérielle pour ces hommes, ils ne sont plus qu'une poignée. Et au soir de leur vie, s'ils aspirent à quelque chose, ce n'est pas à de l'argent, mais à la reconnaissance de l'Etat français. ● Recueilli par Laure JOANIN

► "Immigrés de force", éditions Solin, 23 €.

## INDIGÈNES

## Réquisitionnés

En 1914, le gouvernement français avait déjà "importé" près de 200 000 travailleurs coloniaux, dont 49 000 d'Indochine.

En 1934, une instruction du gouvernement prévoit des réquisitions forcées et stipule : « Dans le cas d'agression manifeste mettant la métropole en danger (...), des unités de travailleurs coloniaux encadrées peuvent être employées en dehors de leur territoire d'origine, dans les services publics ou exploitations privées travaillant pour les besoins de la Nation... »

Pour appliquer cette politique, l'Etat a créé la MOI (Main d'œuvre indigène, nord-africaine et des colonies), service rattaché au ministère du Travail.

En 1939, la MOI recrutera, via les gouverneurs, ces travailleurs indochinois. Plus de 250 seront notamment enrôlés en Camargue, dans une vingtaine de mas, pour cultiver le riz, travail alors très pénible.

## Un Vietnamien à La Grande-Motte

## TEMOIN

→ Grand-Mottois, le cinéaste Pham Van Nhat fut engagé volontaire dans les camps de travailleurs

Ses poissons rouges frétille dans un bassin décoré de pagodes miniatures. Dragons et hérons nacrés peuplent son salon. C'est un recoin d'Asie à La Grande-Motte, où Pham Van Nhat a jeté l'ancre à la retraite, après une carrière de cinéaste menée en France.

Le film de sa vie, lui, débute vraiment à 19 ans : « En 1939, dans mon village près de Hanoï, j'allais passer le bac. J'ai su, par le bouche à oreille, que la France recrutait des interprètes. Je me suis engagé, suis parti à l'insu de mes parents et les ai informés une fois en France. » Au risque de les peiner ? « J'étais le dernier des dix enfants, il en serait toujours resté un pour les aider », sourit-il sans remord.

Fiché "ZTW 605" (photo), Pham Van Nhat est parti à bord du Minh, bateau de marchandises aux cales aménagées pour entasser ouvriers et paysans indochinois. « Moi, j'étais plutôt privilégié ». Sa première vision en débarquant à Marseille, en décembre : « Il gelait. J'étais étonné de voir des flaques d'eau briller. Chez nous, la glace coûte cher ! De la France, je connaissais surtout les Jardins de Luxembourg, des fables de La Fontaine. » Il eut pour premier



du Travail). Toujours comme interprète, témoin impuissant de l'Exode, puis du transit de juifs au camp de Vénissieux. « On les concentrait dans les mêmes camps que nous, je croyais qu'ils étaient des réfugiés en route... »

« Les chefs de camp pillaient la nourriture des ouvriers. Un jour, j'ai traité de voleur le colonel Decotton et j'ai risqué la prison. »

A la Libération, Pham Van Nhat est devenu réalisateur de cinéma, ce qui lui vaut une retraite. Mais l'Etat français n'a versé aucune pension ni indemnité à ces Indochinois pour leur labeur en tant que mobilisés. « Je n'ai pas voulu me battre pour ça, m'encombrer l'esprit pour obtenir, peut-être, un petit quelque chose ! » Les poissons font des ronds dans l'eau, loin des tempêtes des hommes. « Vous reprenez un peu de thé ? » ●

G. M.



Pham Van Nhat, parti d'Hanoï en 1939 : « Plutôt privilégié. » S. CAMBON